

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le neuf décembre deux mille seize, à dix-huit heures trente, les Conseillers Communautaires se sont réunis pour le Conseil Communautaire à Saint-Bonnet Briance, sous la présidence de Monsieur Alain DARBON.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 01/12/2016

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

**PRESENTS** : Alain DARBON, Jean-Pierre ESTRADE, Bernard POUSSIN, Bernard DUMONT, Alain FAUCHER, Josiane ROUCHUT, Jean-Pierre NEXON, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Sylvie ALAMARGOT, Sylvie AYMARD, Gérard BEAUBIER, Monique BLONDEL, Jean-Louis BREGAINT, Roger CLEDAT, Jean-Claude DECOUT, Estelle DELMOND, Arlette DEMAR, Camille DUODOGNON, Dominique GILLES, Claudine LAFOREST, Michel LE BRAS, Frédéric LEMARCHAND, Dominique MARQUET, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Sébastien MOREAU, Michel PARVY, Christine RIFFAUD.

**EXCUSES** : Catherine CELESTIN (délégation de vote à Jean-Pierre ESTRADE), Paul DUCHEZ (délégation de vote à Sylvette CHADELAUD).

**ABSENTS** : Pierre LANGLADE, Xavier NOUHAUD.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2016-120 : PETITE ENFANCE – GESTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

**Vu** l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 14 novembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** l'intervention de l'association Foyer Rural – Centre Social, de septembre à décembre 2016, pour la Gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement,

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes de Noblat a décidé, par délibération 2016-0087, de confier au Foyer Rural - Centre Social la gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour la période de septembre à décembre 2016 inclus.

Monsieur le Président propose d'établir une nouvelle convention de partenariat, avec le Foyer Rural Centre - Sociale, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 8 juillet 2017 inclus. Cette période permettra à la Communauté de Communes de Noblat de lancer une procédure, conforme aux règles de la commande publique, pour déterminer le gestionnaire de ce service à compter de l'été 2017.

## **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré par 31 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**Approuve** la passation d'une convention pour confier la gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les enfants qui sont en âge d'être scolarisés en école de maternelle du 1<sup>er</sup> janvier au 8 juillet 2017 inclus, au Foyer Rural Centre - Social, telle que jointe en annexe,

**Autorise** Monsieur le Président à signer ladite convention.


Fait et délibéré à Saint-Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 12 décembre 2016

Certifié exécutoire  
Reçu à la Préfecture  
le : 15/12/16  
Publié ou notifié  
Le : 15/12/16

Le Président,  
  
Alain DARBON

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : gestion de l'ALSH

---

Date de transmission de l'acte : 15/12/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 15/12/2016

Numéro de l'acte : 2016-120 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20161209-2016-120-DE

---

Date de décision : 09/12/2016

Acte transmis par : Alain DARBON

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.5. Subventions